



Indemnisation, pour une chirurgie de réduction mammaire ratée

Par Selina

Bonjour,
Quel est le montant d'indemnisation pour une chirurgie de réduction mammaire ratée ?
Merci de votre réponse

Par ESP

Bonjour et bienvenue
Vous êtes sur un site juridique, donc nous pourrions répondre OUI, vous pouvez être indemnisée, mais il n'est pas dans nos attributions de valoriser un préjudice.

Par davidnavi

Bonjour,
La question de l'[url=https://partiels-droit.com/indemnisation-reduction-mammaire-ratee/]indemnisation d'une réduction mammaire ratée[/url] se pose lorsqu'une patiente est victime d'un préjudice. Suite à une chirurgie ratée, la patiente dont le dommage a provoqué le préjudice peut se faire indemniser sous certaines conditions. Le chirurgien ayant conduit la réduction mammaire ratée peut être tenu responsable. Si tel est le cas, il doit procéder à l'indemnisation de la patiente victime de l'acte médical en cause pour la réduction mammaire ratée.